

Séance du 24 avril 2023

Nombre de conseillers municipaux : 23
En exercice : 23
Ayant pris part à la délibération : 16

Date de la convocation : 19/04/2023
Date d'affichage : 19/04/2023
Acte rendu exécutoire après dépôt en
préfecture le :

L'an deux mil vingt-trois le 24 avril, le conseil municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Patrice MARTIN, maire.

Présents : Monsieur BEAUDOIN Jean-Luc, Madame BOURGES Marie-Agnès, Monsieur DUVAL Patrick, Monsieur FOISSIER Vincent, Madame GIBEAU Hélène, Madame GOULAY Martine, Monsieur HUBERT Benoît, Madame JEANNE Marie-Pierre, Madame LACAM Stéphanie, Madame LAFOSSE Anne Mary, Monsieur LE FOLL Alain, Madame LENORMAND Rose-Marie, Madame MARIE DIT ASSE Chrystelle, Monsieur MARTIN Patrice, Madame MORIN Laurence, Monsieur SCHACHER Christophe,

Absents excusés : Madame ANFRAY Virginie, Monsieur AUBERT Jacques, Monsieur BOHEME Alain, Monsieur LEBON Nicolas, Madame MARIE Christelle, Monsieur ROUSSEAU Pierre, Monsieur TURPIN Laurent,

Secrétaire de séance : Madame Martine GOULAY,

Objet : dédommagement suite à la location de la salle des fêtes de Conteville

Délibération 21/2023

Lors de la location de la salle polyvalente de Conteville Valambray par Monsieur THOMINE Nicolas 26 rue du Tilleul 14190 Soignolles du 07/04/2023 au 11/04/2023, une panne du réfrigérateur ayant entraîné des pertes de denrées alimentaires, le maire propose le paiement de 90 euros comme dédommagement financier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité le paiement de 90 euros comme dédommagement financier.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,

Pour copie conforme, le 25 avril 2023

Le Maire

P. MARTIN



La secrétaire

M. GOULAY

Accusé de réception en préfecture
014-200064939-20230425-202023_00405-DE
Date de télétransmission : 26/04/2023
Date de réception préfecture : 26/04/2023